https://www.espace-ethique.org/sites/default/files/LOGO-ERERI_0.gif
Espace éthique/Ile-de-France

Initiative

Pour un mémorial en hommage aux personnes handicapées victimes du régime nazi et de Vichy

Une pétition pour la reconnaissance de la mémoire des personnes handicapées victimes du régime nazi.

Par: Espace éthique/IDF /

Publié le : 25 Novembre 2013

Partager sur :
- *Facebook*
- *Twitter*
- *LinkedIn*
- Imprimer cet article
- Enregistrer en PDF

Liens

- Signer la pétition en ligne

Poursuivre la réflexion

Lancée à l'initiative de Charles Gardou, professeur à l'Université Lumière Lyon 2, la présente

pétition vise à la reconnaissance, à travers la création d'un mémorial, de l'extermination des personnes handicapées par le régime nazi.

Signer la pétition en ligne

Texte de la pétition

Peut-on collectivement oublier le destin tragique des enfants, des femmes et des hommes, fragilisés par la maladie et le handicap qui furent exterminés par le régime nazi ou condamnés à mourir par celui de Vichy ? Rendons-leur hommage : demandons au Président de la République que notre pays érige, dans un lieu symbolique, un mémorial qui leur soit dédié.

Selon le Tribunal Militaire International créé en août 1945, 275 000 enfants ou adultes affectés d'une déficience mentale ou physique furent assassinés dans le cadre d'Aktion T4, un programme terrible mis en ?uvre par le Troisième Reich. Ce plan d'extermination fut précédé et accompagné de stérilisations contraintes, pratiquées à partir de l'une des toutes premières législations nazies. Au nom de l'"hygiène raciale", elle fut appliquée à la manière d'une "ordonnance médicale", pour protéger le peuple de la "gangrène ou de la tumeur cancéreuse", que représentaient ceux que l'on jugeait "génétiquement inférieurs".

On estime à 400 000 le nombre des personnes stérilisées entre 1934 et 1945, en incluant celles relevant des territoires annexés par l'Allemagne après 1937 tenus d'appliquer la même loi. S'y ajoutent les 50 000 personnes internées dans les hôpitaux psychiatriques français, sous le régime de Vichy, mortes par abandon, absence de soin, sous-alimentation et autres maltraitances.

Crimes immondes

Or, qui se souvient de ces victimes ? Quel acte symbolique a été posé dans notre pays pour perpétuer leur mémoire ? Aucun.

Nous ne pouvons plus l'accepter !

Alors qu'en Allemagne un site commémoratif dédié aux victimes handicapées des crimes d'euthanasie commis par le régime nazi, va ouvrir ses portes à l'automne 2014, la France n'a t'elle pas le même devoir de mémoire et de respect pour ces innombrables victimes ? Le pays des droits de l'Homme peut-il s'exonérer d'un mémorial aussi symbolique qu'utile pour les prochaines générations comme pour la mémoire des victimes?

La devise Liberté, Egalité, Fraternité qui donne un socle à notre République, la raison et l'éthique qui fondent notre citoyenneté, la vulnérabilité qui nous relie et nous humanise, leur fragilité bafouée et persécutée, appellent, pour eux comme pour toutes les victimes de la barbarie, un devoir de connaissance et de vérité, un devoir de témoignage et d'humanité.

Rendons-leur hommage et justice, pour que plus jamais cet holocauste ne se reproduise. Parce que, sous aucun motif, la dignité et la valeur des existences humaines ne peuvent se hiérarchiser. Parce que, ni hier ni aujourd'hui, il n'est pas de vies minuscules méritant le mépris et l'oubli.

Signez cet appel pour la création d'un mémorial en hommage aux personnes handicapées victimes du régime nazi et de Vichy, et diffusez le autour de vous.

A l'origine de cette pétition :

Charles Gardou, professeur à l'Université Lumière Lyon 2, consacre ses travaux et ses engagements nationaux ou internationaux au handicap

Jean-Marc Maillet-Contoz, lui-même en situation de handicap, directeur d'un magazine et organisateur d'événements sur le handicap

Première signataire : Sylvie Guillaume, députée européenne, également adjointe au Maire de Lyon

Partager sur :
- *Facebook*
- *Twitter*
- *LinkedIn*
- Imprimer cet article
- Enregistrer en PDF

Sommaire